

Conduire : un acte professionnel

Conduire est un acte de travail à part entière. Cependant, prendre la route n'est pas sans risques : les accidents routiers de mission sont à l'origine de 25 % des accidents mortels du travail. (source INRS)



Cette sensibilisation utilise une méthode ludique et interactive.

Programme

- **Auto positionnement :**
 - Identification de ses propres facteurs de risque au volant
- **Information sur le risque routier :**
 - Les statistiques du risque routier au travail
 - Les accidents de mission et de trajet
 - Les principales causes des accidents routiers
- **Les enjeux de la prévention :**
 - La responsabilité du salarié
 - La politique de sécurité routière
- **Les facteurs de risque routier :**
 - Le véhicule et son entretien
 - L'organisation des déplacements
 - Le conducteur
- **Les bonnes pratiques associées** pour réduire le risque
- **Principes de l'éco-conduite**
- **Questionnaire interactif**
Sous forme d'un quizz, différents sujets sont abordés en vue de :
 - Alerter le salarié sur les dangers de la route, sur les risques liés à son véhicule
 - Permettre au salarié de modifier son comportement
- **Atelier ludique sur l'alcoolémie** (possible sur demande) :
 - Comprendre les effets de l'alcool au volant (lunettes de simulation d'alcoolémie)

Durée

De 2 à 4 heures

Effectif

De 10 à 15 personnes

Lieu

En intra entreprises

Sanction de stage

Attestation de présence au stage

Objectifs pédagogiques

- **Identifier** et **prendre conscience** des risques routiers
- Inciter à prendre de bonnes habitudes
- **Comprendre** la responsabilité de l'entreprise.
- **Modifier** son comportement au volant

Public

Toute personne exposée au risque routier dans le cadre de ses missions professionnelles ou lors des trajets domicile-travail

Tarif Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>

